

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 janvier 2009

LOGEMENT ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION - (n° 1207)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 217

présenté par  
M. Piron, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques

-----  
**ARTICLE 26**

À l'alinéa 21, substituer par deux fois aux mots :

« à des »,

le mot :

« aux ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.